



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION

Ligue d'Île-de-France



Les dossiers de candidature pour rentrer en pôle Espoir ou France pour la saison 2017-2018 ainsi que le détail de la procédure sont accessibles en ligne et téléchargeables sur le site de la FFN : http://ffn.extranat.fr/webffn/dhn_index.php?idact=dhn&go=pes

Ils doivent être retournés au département Haut Niveau de la FFN ainsi qu'au pôle FFN-INSEP de manière électronique **avant le 28 avril 2017** avec les 4 avis complétés :

- Président(e) du club
- Entraîneur du club
- Président de la ligue
- Directeur technique r

égional

Les nageurs retenus à l'issue de l'étude des dossiers de candidature seront conviés, ainsi que leurs parents, à une journée de tests et de présentation du pôle de **l'INSEP le mercredi 10 mai 2017.**

Attention la date initiale était fixée au 3 mai, elle est donc décalée d'une semaine.